



Inactifs, 2 modes de vote... un seul bulletin CGT !

La CAMIEG, notre caisse de Sécurité sociale et tout le système de protection sociale et de santé statutaire des Industries Électriques et Gazières (IEG), constituent une conquête majeure pour chaque actif ou pensionné et sa famille, tout au long de la vie.

Le renouvellement du Conseil d'Administration de la CAMIEG va avoir lieu en juin 2021. Vous pouvez vérifier votre présence et vos coordonnées postales sur la liste électorale sur le site internet camieg.fr

Les inactifs vont avoir 2 modes de vote au choix :

- **par correspondance du 1^{er} au 11 juin** (cachet de la poste faisant foi au 11 juin) *sauf si vous avez fait le choix du vote unique par internet suite à l'enquête de la CAMIEG*
- **par internet du 21 juin dès 8h au 24 juin à 12h**

Montreuil le « DATED'ENVOI »

« CIVILITE » « PRENOM » « NOM »
« ADRESSE1 »
« ADRESSE2 »
« ADRESSE3 »
« ADRESSE4 »
« CODE POSTAL » « VILLE »
« PAYS »

Madame, Monsieur,

Vous êtes appelé à voter pour élire vos représentants au Conseil d'Administration de la Camieg.

Pour voter par Internet : du lundi 21 juin à partir de 8h00 jusqu'au jeudi 24 juin à midi.
Il suffit de vous connecter sur le site sécurisé : <https://elections2021.camieg.alphavote.com> via votre navigateur internet.
Il vous sera demandé d'entrer vos **identifiant** et **mot de passe** puis de vous laisser guider par le système.
Pour la réponse, votre Relevé d'Identité Bancaire ou Postal ainsi que votre code postal seront nécessaires.

IDENTIFIANT : « 99999999 »
MOT DE PASSE : « XKLSZT76 »

Pour voter par correspondance :
A chaque liste, correspond une étiquette détachable autocollante sur laquelle figure un code à barres qui permet d'identifier la liste que vous avez choisie.

- Détachez l'étiquette de la liste de votre choix et collez-la dans la case du bulletin de vote ci-dessous sans aucune annotation sous peine de nullité.
- Détachez le bulletin de vote et placez-le dans l'enveloppe retour préaffranchie T.

Sylvain CHILLOTEAUX
Directeur

Prélever l'étiquette CGT

BULLETIN DE VOTE
(à détacher et à insérer dans l'enveloppe retour jointe)

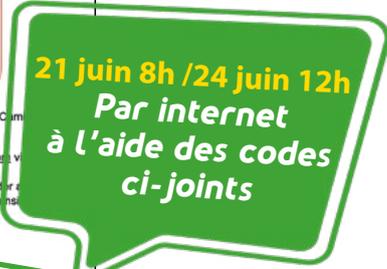
Collez l'étiquette de la liste de votre choix dans le cadre ci-dessous

NE PAS MASQUER l'identifiant du bulletin de vote

Attention :
Pour être pris en compte, votre vote par correspondance doit être envoyé avant le 11 juin 2021 (le cachet de La Poste faisant foi).
Sinon, votez par internet à partir du 21 juin 2021, votre vote sera immédiatement enregistré.
Votre vote par correspondance émané empêchera le vote électronique ultérieur.

Sous peine de nullité, le bulletin de vote ne doit :
• recevoir qu'une seule étiquette de liste,
• comporter aucune mention manuscrite, ni aucun signe de quelque nature qu'il soit.

202023815VM/R



Après avoir collé l'étiquette CGT, détacher la « carte postale » suivant le pré-découpage et l'insérer dans l'enveloppe T.
Attention veillez à mettre l'enveloppe T à la poste avant la levée du 11 juin

Voter CGT, c'est défendre et gagner de nouveaux droits !

Une couverture sociale pour toutes et tous !

La CGT revendique la suppression du plafond de ressources, pour permettre à tous les ayants droit qui le souhaitent, d'en bénéficier. Avec la CGT, la solidarité familiale sera renforcée.

Un régime protecteur avec un bon niveau de remboursement de nos frais de santé !

Les salariés et pensionnés des IEG, d'une manière générale, vivent plus longtemps en meilleure santé tout en coûtant moins cher. C'est une réalité fragile !

Grâce aux administrateurs CGT, les agents ont pu bénéficier de 235 M€ d'améliorations de prestations obtenues par la lutte. Néanmoins, des restes à charge persistent, la CGT considère nécessaires de nouvelles hausses de remboursements de soins, souhaitées par le Conseil d'Administration et bloquées par les Ministères.

À travers l'imposition des Conventions d'Objectifs et de Gestion (COG), les pouvoirs publics fragilisent notre régime spécial. En votant CGT vous vous garantissez une vraie force d'opposition aux cures d'austérité régulières et aux suppressions de postes qu'ils essaient d'imposer à la CAMIEG et à ses antennes régionales pour la période 2022 à 2025.

Un système solidaire et démocratique !

La CGT revendique la pérennisation de notre régime : seules l'augmentation générale significative des salaires et pensions et les embauches au Statut le permettront.

La CGT a défendu devant les ministères la cotisation de solidarité des actifs, vers les pensionnés ! La CGT revendique fièrement la solidarité familiale et intergénérationnelle et refuse les dérives individualistes portées par la CFDT et la CFE-CGC.

La CGT revendique une gouvernance autonome et renforcée pour vos élus sur la gestion et l'organisation territoriale de la CAMIEG, sans l'ingérence constante de blocage des Ministères et des employeurs.

La CGT est la seule organisation syndicale à s'opposer jusqu'au bout au prélèvement injuste de 175 millions d'euros sur la CAMIEG, dont 135 millions sur le compte des inactifs.

En allant au tribunal et en posant une Question Prioritaire de Constitutionnalité sur l'article 14 de la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2021, la CGT entend bien récupérer les cotisations CAMIEG des pensionnés que le gouvernement a spolié !

En votant CGT

pour les élections du Conseil d'Administration de la CAMIEG
vous serez mieux protégés et mieux remboursés !

Du 1^{er} au 11 juin pour le vote par correspondance
Et du 21 au 24 juin pour le vote électronique,
je vote CGT !

